



DÉCEMBRE 2025



ÉDITO DU MAIRE

Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,

Après quatre ans et demi passés à gérer le camping municipal et le restaurant associé, l'équipe composée de Trévor (régisseur du camping) et de ses parents Astrid et Vincent (salariés à temps partiel sur le camping et gestionnaires du restaurant) a choisi de nous quitter pour de nouvelles aventures. Durant ces années passées au service des campeurs et des clients, l'équipe familiale a su vous ravir dans leurs missions.

Trévor, d'une efficacité discrète, a géré d'une main de maître la partie hébergement et entretien du site. Il nous quitte aujourd'hui pour vivre une nouvelle aventure qui lui tenait à cœur orientée autour du vélo. Astrid et Vincent, et pour reprendre leurs mots, ont su vous accueillir «comme à la maison», pour vous faire découvrir leur cuisine, partager des sourires, des bons moments, des rencontres. Leur rêve a pris vie, au-delà de tout ce qu'ils avaient imaginé... leurs qualités humaines y étant pour beaucoup. Néanmoins, Astrid a pris la décision de ralentir le rythme quotidien mais continuera de partager sa cuisine, sa passion et ses saveurs dès la prochaine saison au camping du Schlossberg. Vincent, quant à lui, se concentrera sur son activité liée aux santons à La Fabrique des Santons au Parc de Wesserling. Nous ne pouvons que remercier ce trio familial pour ce qu'il a apporté au camping municipal et leur souhaitons autant de réussites et d'épanouissements dans leurs nouvelles aventures.

Mais l'histoire de notre camping municipal ne s'arrêtera pas là. Fin de l'été nous avons publié une annonce afin de trouver une nouvelle équipe pour la saison 2026. Le conseil, comme ses prédécesseurs, souhaitait que le camping municipal et le restaurant soit géré par une équipe cohérente (un couple, une famille). Nous avons eu plusieurs candidatures, ce qui a permis à la commission camping d'analyser différents profils et possibilités. Nous sommes aujourd'hui ravis de vous annoncer que le couple formé par Anne et Daniel, originaires de Sentheim, a été choisi par la commission camping et a accepté de se lancer dans l'aventure aux côtés de l'équipe municipale. Leur profil correspond tout à fait aux qualités requises pour relever ce défi. Ils ont, à eux deux, une forte expérience dans la restauration, dans l'entretien des bâtiments et des espaces verts ainsi que dans la gestion administrative ; atouts indispensables pour la gestion du camping. Pour ces amoureux du camping, nous leur souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure, qui démarera au printemps 2026.

Par ailleurs, nous aurons également un changement au niveau du secrétariat de mairie. En effet, Martine fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2026. Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée et souhaitons la bienvenue à Céline qui prendra sa succession pour vous accompagner au quotidien dans vos démarches administratives et postales. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel hiver.

Stéphane Kuntz, maire d'Urbès



DANS CE NUMÉRO

ÉDITO DU MAIRE

**CHANGEMENT À L'ACCUEIL
DE LA MAIRIE**

**NOUVELLE RENTRÉE
SCOLAIRE À FELLERING**

**VIE LOCALE DEPUIS
LE PRINTEMPS 2025**

**PRENDRE SOIN DE SOI
ET DES AUTRES**

TRAVAUX ET CHANTIERS

EN BREF...



CHANGEMENT À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Comme annoncé dans l'édito du maire en page précédente, **Martine Schneider** prendra sa retraite le 01/01/2026 après six années passées au service de la commune. Agent administratif et d'accueil, elle a été un visage familier de la mairie d'Urbès, toujours disponible pour accompagner et faciliter les démarches des habitants. *Martine tient à remercier chaleureusement la population pour la confiance et les échanges partagés au fil du temps.*

C'est **Céline Steeg** de Ranspach qui lui succède. Forte de vingt années d'expérience en tant que secrétaire médicale elle sera la nouvelle interlocutrice qui recevra les clients de l'agence postale et assurera l'accueil des habitants et les missions administratives du quotidien.

Nous sommes certains que les habitants lui réserveront un accueil chaleureux.



NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE À FELLERING

Le 1er septembre, par une journée maussade et pluvieuse, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école maternelle et primaire de Fellering. Les maires des villages concernés étaient présents pour souhaiter une belle année scolaire aux élèves et à l'équipe éducative, dirigée Yann Guihal.



L'établissement compte six classes pour environ 120 élèves. C'est la deuxième rentrée depuis l'arrivée des enfants d'Urbès, Storckensohn et Mollau à Fellering.

Le regroupement scolaire mis en place l'an dernier continue de porter ses fruits : il a permis de limiter les classes à niveaux multiples et d'assurer aux enseignants un cadre de travail moins isolé, propice aux échanges entre collègues.

Tous les équipements et services sur place (périscolaire, city park, jardin pédagogique) ont été conservés. Le ramassage scolaire, déjà existant sous l'ancien RPI, fonctionne parfaitement : seul le trajet a été adapté, sans bouleverser les habitudes des familles. L'association de parents, particulièrement dynamique, accueille désormais de nouveaux membres issus de notre ancien regroupement.

Cette année encore, le programme scolaire s'annonce riche, avec notamment une semaine de ski alpin prévue pour toutes les classes de la grande section au CM2.

Nous souhaitons à toute l'équipe enseignante et aux ATSEM une année pleine d'épanouissement et de réussite, et aux enfants une belle année rythmée par les découvertes, les amitiés et l'envie d'apprendre.

L'ORCHESTRE À L'ECOLE : LA MUSIQUE AU COEUR DU PROJET ÉDUCATIF

Le 13 novembre dernier, l'école de Fellering a officiellement inauguré la seconde promotion de son orchestre : une trentaine d'élèves de CE1 et CE2 ont reçu leurs instruments et bénéficient désormais chaque semaine de deux heures de cours de musique gratuits sur le temps scolaire.

Ce projet a vu le jour en 2022 grâce à la volonté de l'équipe enseignante, et en particulier du Directeur, de s'inscrire dans le dispositif national « Orchestre à l'école » qui se déroule sur 3 années. La commune de Fellering a permis sa réalisation en finançant l'ensemble des instruments pour une première promotion de musiciens en herbes. Puis, avec le regroupement scolaire, Urbès, Storckensohn et Mollau se sont associés à Fellering pour financer la formation musicale. Une seconde classe, composée de plus jeunes enfants, suit également un parcours d'éveil musical.

Cet orchestre constitue un véritable lieu d'écoute et de coopération : la musique apprend à jouer ensemble, à respecter l'autre, et rappelle que c'est collectivement que l'on va le plus loin.



La commune d'Urbès adresse ses remerciements à l'équipe enseignante et aux professeurs de musique pour leur engagement, ainsi que tous ses encouragements aux jeunes élèves qui débutent cette belle aventure.

VIE LOCALE DEPUIS LE PRINTEMPS 2025

Depuis la dernière publication en avril 2025, notre village a une nouvelle fois démontré toute sa dynamique et son énergie. Entre initiatives municipales, engagements citoyens et vitalité associative, de nombreux événements ont animé la vie locale, rassemblant habitants et visiteurs autour de moments conviviaux, culturels et festifs, dont le rayonnement dépasse même les limites de notre commune.

QUAND LE VILLAGE SE PARE DE COULEURS ET DE LUMIÈRES

Comme depuis quelques années maintenant, les bénévoles de l'atelier de l'Avent, en collaboration avec notre employé communal Xavier, se sont mobilisés avec enthousiasme dès la fin de l'hiver pour préparer et installer les décos de Pâques qui ont embelli notre village pendant quelques semaines. Heures de travail, créativité et bonne humeur ont permis de transformer le centre de notre commune en un cadre coloré et festif.



Et ces derniers jours, ce sont à présent aux décos de fin d'année de faire scintiller nos rues. Toujours réalisées par ces mêmes bénévoles dévoués, elles apportent à Urbès une atmosphère chaleureuse et festive. À leurs côtés, une seconde équipe se charge d'installer la crèche et de décorer l'intérieur de l'église pour y faire rayonner l'esprit de Noël. *La commune remercie vivement toutes ces petites mains bricoleuses !*



Après tant d'années d'investissement, certains bénévoles commencent toutefois à s'essouffler.

APPEL À BÉNÉVOLES
Nous lançons donc un appel à toute personne motivée et disponible pour rejoindre l'équipe et perpétuer ces belles traditions qui embellissent notre village saison après saison.

COMMÉMORATION AU TUNNEL : SE SOUVENIR POUR NE PAS OUBLIER

Le samedi 26 avril 2025, la commune d'Urbès et le Souvenir Français ont organisé conjointement une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. Depuis plusieurs décennies, cette commémoration se déroule chaque année devant l'entrée du tunnel, le dernier samedi d'avril.

Sous un beau soleil printanier, élus municipaux, maires de la vallée, personnalités politiques, délégation allemande, musiciens, pompiers et porte-drapeaux étaient présents pour rendre hommage aux victimes.

Une exposition temporaire sur l'histoire du tunnel était présentée, permettant aux habitants et visiteurs de mieux comprendre ce que fut ce lieu : depuis son projet initial dans les années 1930 jusqu'à sa transformation, par l'occupant nazi en 1944, en usine souterraine et camp annexe du camp de concentration du Struthof, le tunnel demeure un haut lieu de mémoire, un site de souffrance pour des centaines de déportés contraints de travailler dans des conditions inhumaines.

La cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié offert par la commune à la salle des fêtes.



L'AUBADE DU 1ER MAI, UNE TRADITION VIVANTE

Le 1er mai marque l'arrivée du printemps, mais aussi le retour d'une belle tradition dans notre village : l'aubade de la musique municipale. La journée a débuté autour d'un petit déjeuner convivial offert par Fabien Santerre-Guillaume, adjoint au maire, avant que les musiciens ne parcourent les rues. À chaque coin du village, leurs airs festifs ont réveillé les habitants et apporté une ambiance chaleureuse. Comme le veut la coutume, cette aubade est aussi l'occasion de la quête annuelle de la société. La musique municipale remercie sincèrement tous les citoyens pour leur accueil et leur générosité, qui permettent de faire vivre cette belle tradition musicale.





En 2025, Urbès a confirmé son dynamisme collectif à travers deux Journées citoyennes organisées au printemps et à l'automne. Des rendez-vous désormais bien ancrés dans la vie locale, qui rassemblent habitants bénévoles et élus autour d'actions utiles et d'un vrai plaisir de se retrouver.

Le 3 mai, près de 30 habitants se sont mobilisés pour continuer à retirer le lierre du mur situé sous l'église. Cette tache fastidieuse avait déjà occupé des bénévoles lors d'une journée citoyenne précédente mais l'écroulement d'une partie du mur avait stoppé le chantier. Après la réparation de cette partie fragile par une entreprise de maçonnerie, l'enlèvement du lierre a pu reprendre. Au même endroit une seconde équipe s'est attelée à reconstruire un muret de soutien du talus qui, avec le temps, était bien mal en point. Enfin une troisième équipe a assuré la plantation des géraniums et plantes de massif pour que le village rayonne dès les beaux jours.

DEUX JOURNÉES CITOYENNES POUR UN VILLAGE QUI S'IMPLIQUE

Le 10 octobre, environ 40 bénévoles ont répondu présents pour les travaux d'automne : retrait des fleurs fanées, nettoyage des combles et de l'intérieur de l'église, poursuite du retrait du lierre, rénovation des bacs à fleurs le long de la rivière, rénovation de rambardes de sécurité et réparation d'un panneau du sentier de la mémoire.

Comme toujours, ces journées ont débuté autour d'un café et des gâteaux, avant de se conclure par un repas partagé dans une ambiance chaleureuse à l'étang au printemps, puis à la salle des fêtes en octobre. Avec près de 10 % de la population mobilisée à chaque édition, la municipalité se réjouit de cet élan collectif qui contribue à l'entretien du village et renforce les liens entre habitants.

Merci à toutes celles et ceux qui participent et font vivre cet esprit citoyen si précieux.



COMMÉMORATIONS : UNE MÉMOIRE COMMUNE



Depuis quelques années maintenant, les communes d'Urbès, Storckensohn, Mollau, Husseren-Wesserling et Mitzach organisent à tour de rôle les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Ces cérémonies intercommunales rassemblent dorénavant un large public et un parterre d'élus, bien plus nombreux que lors des commémorations isolées d'autrefois.

Le **8 mai**, la cérémonie s'est tenue à Urbès, sur la place du 3ème RTA, au pied de l'église, un lieu symbolisant la libération du village. Élus, pompiers du CPI du Chauvelin, musiciens et choristes ont honoré la mémoire des victimes. La cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, permettant aux participants d'échanger dans une ambiance conviviale.



Le **11 novembre**, c'était au tour de Storckensohn d'accueillir la commémoration de l'Armistice de 1918 dans le même esprit de recueillement autour du souvenir des soldats tombés pour la France. Là encore, la cérémonie s'est terminée par un partage amical.



À chacune de ces dates commémoratives, une délégation du conseil municipal d'Urbès dépose également une gerbe au Monument aux Morts du village (et le 11 novembre au carré militaire du cimetière), en hommage aux victimes locales.



SORTIE PRINTANIÈRE DES ENFANTS

Le 24 mai dernier, la commune a proposé aux enfants une belle sortie printanière, organisée en partenariat avec l'association Eco Jardiniers Na'Thur Doller.

Douze enfants ont participé à cette journée placée sous le signe de la nature et de la découverte. Répartis en deux groupes, les plus jeunes ont suivi le chemin de l'eau dans le jardin, ponctué de réflexions écologiques et de petits bricolages. Les plus grands, quant à eux, sont partis à la cueillette de plantes comestibles, guidés par des passionnés.

La journée s'est terminée par un goûter partagé par tous.

La municipalité remercie les bénévoles de l'association, ainsi que Marie-Rose et Philippe pour leur accueil généreux dans leur belle propriété en pleine nature.



LE BÛCHER D'URBÈS : UNE TRADITION QUI PERDURE GRÂCE À L'ÉLAN COLLECTIF

À Urbès, la tradition du bûcher reste un rendez-vous incontournable qui marque l'arrivée de l'été. Cette année encore, malgré l'absence de conscrits, la flamme ne s'est pas éteinte !

Fin mai, durant le week-end prolongé de l'Ascension, une quinzaine de compagnons du devoir charpentiers, sous l'impulsion d'Éric Fuchs, ont construit trois bûchers dans une atmosphère chaleureuse.

La crémation de ces "fackels" a eu lieu le 21 juin. Les flammes ont illuminé le lieu lors d'une soirée festive rythmée par un spectaculaire feu d'artifice et une belle ambiance partagée par le public. Des habitants bénévoles ont apporté leur aide précieuse à l'équipe municipale pour faire de cette soirée traditionnelle une belle réussite.

La municipalité tient à remercier amicalement toutes les personnes impliquées, compagnons du devoir comme bénévoles, pour leur énergie et leur engagement.



LA FÊTE DES VOISINS PREND SES QUARTIERS

D'année en année, la fête des voisins s'impose comme un rendez-vous incontournable de la vie à Urbès. Après avoir commencé dans une seule rue, elle en concerne désormais trois, preuve que l'envie de se retrouver et de partager de bons moments entre voisins ne fait que grandir ! Et ce, malgré la météo qui s'est montrée, cette année encore, bien capricieuse !

Le 7 juin, les habitants de la **rue du Printemps** étaient une petite quinzaine à se retrouver dans le garage d'une riveraine, transformé pour l'occasion en salle de fête improvisée.



Le lendemain, la fête des voisins de la **rue Gassel** a réuni une vingtaine de participants dans les locaux FCB, bien à l'abri de la pluie.



Enfin, la **rue du Brisgau** a attendu le 31 août pour fêter l'événement à l'étang de pêche du Brunnkopf, après avoir dû reporter la date initiale en raison de la canicule. Quarante personnes y ont partagé une belle journée estivale.



La municipalité se réjouit de voir cette belle dynamique se poursuivre et encourage les habitants des autres rues à se lancer à leur tour, pour continuer à tisser des liens et renforcer la vie locale.

QUAND LA MUSIQUE EFFACE LES FRONTIÈRES

Depuis maintenant trois ans, les musiciens d'Urbès, de Fellerling et d'Oderen unissent leurs talents sous la baguette de Salomé Weber. Ce regroupement intercommunal, né d'une envie de partager la musique, permet de créer une formation plus complète et plus dynamique.

- Le 18 mai, c'est à Oderen que les musiciens ont ouvert la saison avec un concert en plein air organisé lors de l'inauguration du plateau sportif fraîchement rénové. Un programme varié et entraînant, salué par un public conquis, a donné le ton de ce printemps musical.



- Le 20 juin, la musique a résonné à Urbès à l'occasion de la fête de la musique organisée dans la cour de la salle des fêtes. Les musiciens réunis ont enchanté le public jusqu'en toute fin de soirée avec un répertoire riche et diversifié. Environ une centaine de spectateurs ont profité de la douceur de cette soirée d'été dans une ambiance détendue autour de la buvette, du barbecue et des crêpes.



- Le 22 juin, cap sur Fellerling pour un concert « Open Air » qui, en raison de la canicule, s'est finalement déroulé dans la salle Alsatia où les musiciens ont su faire résonner leurs instruments avec passion et énergie.
- Le 20 septembre, l'ensemble s'est installé dans le parc verdoyant de l'EHPAD Saint-Vincent d'Oderen pour un concert en plein air tout en douceur. À l'ombre des arbres, les résidents ont profité d'un bel après-midi musical, rythmé par les sourires et les applaudissements.



- Le 15 novembre, les musiciens ont participé au Concert de l'Amitié à la médiathèque du Thillot dans les Vosges. Après une première partie assurée par les musiciens locaux, les alsaciens ont enchanté un public venu en nombre avec un programme varié et maîtrisé.
- Le week-end des 6 et 7 décembre dernier, ils ont fait résonner les airs de Noël à la Fête de l'Hiver à Fellerling et au Bredalamark à Oderen.

Ces différents rendez-vous témoignent de la force de ce regroupement. Ensemble, les musiciens multiplient les projets et font rayonner leur passion bien au-delà de leur village d'origine.

Et la saison n'est pas terminée : vous pourrez assister au concert de Noël le 14 décembre à l'église de Fellerling.



URBÈS DONNE LE DÉPART DU TOUR DE LA VALLÉE 2025

Le 5 juillet dernier, Urbès a eu l'honneur d'accueillir le départ du Tour de la Vallée de la Thur, grand rendez-vous sportif organisé par le Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin. Si la célèbre randonnée traverse parfois notre commune, jamais encore elle n'y avait pris son départ.



Pendant deux jours, la salle des fêtes a servi de centre névralgique pour l'événement, accueillant la logistique ainsi que le poste médical. C'est de là que se sont élancés les participants répartis sur trois parcours allant de 31,7 à 88,5 km.

Avec 1191 marcheurs âgés de 10 à 83 ans, cette édition a connu un véritable succès. Elle a permis à de nombreux marcheurs de découvrir notre village et ses paysages, tout en mettant en lumière le potentiel de nos montagnes pour la randonnée.

La commune se réjouit d'avoir été associée à cette manifestation d'envergure et félicite l'ensemble des organisateurs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.



COLLECTES DE SANG : MOBILISATION ET CONVIVIALITÉ

En 2025, la mobilisation a une nouvelle fois été très forte lors des collectes de sang organisées dans nos villages.

Après celle d'Urbès au mois d'avril, 82 participants ont répondu présents le 21 juillet à Mollau. Puis, le 10 novembre à Storckensohn, 58 donneurs se sont mobilisés, confirmant la solidarité citoyenne de nos habitants pour ce geste essentiel.

Notez dès à présent la prochaine collecte qui aura lieu à la salle des fêtes d'Urbès le lundi 30 mars 2026 de 16h à 19h30.

Les donneurs, nouveaux comme habitués, sont les bienvenus. Il est impératif de venir muni d'une pièce d'identité, de ne pas venir à jeun et d'être bien hydraté avant le don.

Message de l'amicale :

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Mollau Storckensohn Urbès tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux collectes organisées en 2025. Ces dons ont permis de sauver des vies en répondant aux besoins constants des hôpitaux.

L'Amicale rappelle que le don de sang repose entièrement sur la volonté et la générosité des donneurs. C'est un acte simple, rapide et essentiel. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires en France pour soigner les malades, les accidentés et les personnes atteintes de maladies chroniques.

Rejoindre l'amicale, c'est aussi partager des moments conviviaux et participer à une belle cause humaine et citoyenne. Pour tout renseignement ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez contacter la présidente **Charlotte CAQUEL** au **06.87.04.85.97** ou consulter le site internet de l'établissement français du sang <https://dondesang.efs.sante.fr>

Ensemble, continuons, le don du sang, un geste qui sauve des vies.

TRADITIONNELLE SORTIE ESTIVALE DES AÎNÉS

Initialement prévue le 28 juin, la sortie des aînés a été reportée au 13 septembre en raison de la canicule. Près de 40 participants, seniors et membres du conseil municipal, se sont retrouvés à la ferme-auberge du Gustiberg.

Ils ont été accueillis par les musiciens qui ont proposé un concert apéritif sur la terrasse. Le maire a ensuite fait une allocution sur la vie locale, les travaux en cours et à venir, puis il a rejoint la cuisine pour préparer un déjeuner qui a ravi les convives.

Cette sortie, toujours très attendue, a une nouvelle fois permis à nos aînés de se retrouver, de partager un moment simple et, pour certains, de rompre agréablement la solitude du quotidien.



HOMMAGE AUX RÉSISTANTS DU STEINGRABEN

Le samedi 27 septembre, comme chaque dernier samedi de septembre depuis 1972, une cérémonie de commémoration s'est tenue sur le site du Steingraben à Urbès, ainsi qu'au Drumont, au Plain du Repos et à l'Étang Jean, sur la commune de Bussang. Ces lieux ont été le théâtre, en septembre et octobre 1944, de tragiques événements où des résistants alsaciens et vosgiens ont été exécutés par les forces d'occupation nazies.

Cette année encore, les comités du Souvenir Français de Saint-Amarin et du Thillot, en collaboration avec les municipalités d'Urbès et de Bussang ont organisé ce moment de mémoire qui honore ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. *La municipalité remercie tous les participants pour leur engagement et leur présence.*



DU FIL ET DU COEUR :

100 BONNETS POUR OCTOBRE ROSE

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune d'Urbès était inscrite au Challenge Mon Bonnet Rose, dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation contre le cancer du sein. Le but était de confectionner des bonnets de chimiothérapie à partir de tissus doux et extensibles. Ces bonnets sont ensuite offerts aux femmes en traitement dans les hôpitaux de Mulhouse et de Colmar.

Douze femmes bénévoles se sont réunies sur deux après-midi dans l'ancienne mairie transformée pour l'occasion en atelier de couture. Elles ont découpé, assemblé et cousu une centaine de bonnets, certains entièrement à la main, d'autres à la machine. Le tissu provenait en partie de t-shirts récupérés en amont, complétés par des coupons offerts par Tradition des Vosges de Fellerling, permettant ainsi de donner une seconde vie à ces matières tout en soutenant une cause essentielle.



PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES

UNE SAGE-FEMME DANS LA NOUVELLE MAISON DE SANTÉ

Depuis quelques années, **Edith LE MASSON**, sage-femme installée à Thann, vient le jeudi à Saint-Amarin pour permettre aux femmes de la vallée de trouver une offre de soins plus proche de chez elles. Elle a maintenant rejoint la nouvelle Maison de santé, au 5 rue Clémenceau, où elle exerce le jeudi au rez-de-chaussée du bâtiment.

- Elle assure le **suivi gynécologique de prévention chez les femmes tout au long de leur vie** : contraception, dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus (frottis), dépistage et traitements des infections urinaires, génitales et sexuellement transmissibles, mais aussi première consultation de l'adolescente, information et éducation à la sexualité, dépistage des violences et vaccination.
- Elle intervient bien sûr **pendant la grossesse**, avec le suivi de grossesse, l'entretien prénatal désormais obligatoire, la préparation à la naissance, les monitorings au cabinet ou à domicile.
- Elle assure également les **visites à domicile au retour de la maternité**, puis la **consultation postnatale** ainsi que l'entretien postnatal obligatoire entre 1 et 2 mois après l'accouchement.
- **Consultante en lactation**, elle reçoit les femmes qui allaitent, et propose le suivi du poids des bébés.
- Elle est également formée en **rééducation du périnée**, pour les femmes de tout âge.

Praticienne de premier recours, elle travaille en collaboration avec votre médecin généraliste, les gynécologues, les différentes maternités ainsi qu'avec la Maison Périnatale de Thann.



Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur <https://www.maiia.com> ou au 06.88.85.48.87.

Elle accepte la carte vitale sans dépassement d'honoraires en pratiquant le tiers payant.

LES ANIMAUX ERRANTS : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La commune d'Urbès est partenaire de la **SPA**, qui prend en charge les animaux errants afin de leur assurer un accueil digne tout en garantissant la sécurité publique.

À l'échelle locale, l'**association "Coup de Pattes"** située à Thann, œuvre au quotidien pour recueillir les chats abandonnés ou errants. Des bénévoles les nourrissent, les soignent et les proposent ensuite à l'adoption.



Soutenir "Coup de Pattes"

L'association, reconnue d'utilité publique, permet aux citoyens de bénéficier d'une déduction fiscale sur leurs dons et leurs adoptions.

Vous pouvez aider :

- en faisant un don matériel (croquette, litière...) lors de leurs collectes dans les commerces locaux,
- en apportant un soutien financier,
- ou en adoptant un animal.

Chaque contribution aide concrètement les bénévoles à poursuivre leur mission.

Identification obligatoire

L'identification est la meilleure garantie de retrouver un animal perdu.

- Tout chien ou chat doit être pucé ou tatoué.
- En cas de non-respect, une amende de 750 € peut être appliquée.

Stérilisation et engagement

- La non-stérilisation entraîne une surpopulation féline et davantage d'abandons.
- Adopter un animal, c'est s'engager toute sa vie, y compris pendant les vacances.



TRAVAUX ET CHANTIERS

PONT DE LA RUE DE STORCKENSOHN : UN CHANTIER IMPORTANT DÉSORMAIS TERMINÉ

Comme évoqué dans plusieurs numéros d'Urbès Infos, le pont de la rue de Storckensohn présentait des signes préoccupants : garde-corps désolidarisé et fissures sous la structure. La commune a donc candidaté au Programme national Ponts afin d'obtenir un diagnostic complet, et a été retenue.

Fin novembre 2023, les experts mandatés par le Cerema ont confirmé un désordre structurel sérieux. Par sécurité, le pont a été immédiatement fermé à la circulation. Dès décembre 2023, le conseil municipal a décidé d'engager les travaux. Un premier projet de réparation à l'identique ayant été refusé par le Cerema, la commune a repris l'étude avec le cabinet d'ingénierie TEKTO, qui a proposé une reconstruction complète du pont.

Ce nouveau projet a été approuvé le 25 novembre 2024. Après consultation des entreprises, période de crues et obtention des subventions, le chantier a pu démarrer et s'est achevé à l'automne 2025.



INSTALLATION D'UNE RAMPE DANS L'ALLÉE CENTRALE DU CIMETIÈRE

En séance du conseil municipal du 3 février 2025, il a été décidé d'installer une rampe dans l'allée centrale du cimetière destinée à faciliter la circulation des personnes.

Les travaux ont été programmés pour un montant de 4 640 € HT et se sont achevés avant la Toussaint conformément au plan de financement suivant :

Subvention Coup de Pouce Rural Région Grand Est : 2 320 €
Reste à charge de la Commune : 2 320 €



La Région
Grand Est

Le coût total s'élève à 160 150 € hors taxes, financé par 96 090 € de l'État via le Programme national Ponts, 30 783 € via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). 33 277 € restent à la charge de la commune.

La réception définitive des travaux a été signée fin novembre.
La commune tient à remercier les riverains et usagers pour leur patience tout au long de ce chantier essentiel à la sécurité de tous.



MARQUAGE AU SOL RD1066

Fin juin 2025, la Collectivité Européenne d'Alsace a réalisée l'opération de rénovation du revêtement de la RD1066 en agglomération. Les travaux ont été entièrement financés par la CeA à l'exception du marquage au sol qui reste à la charge de la commune.

Le montant de ces travaux de marquage au sol s'est chiffré à 8 451,50 € HT. Travaux pour lesquels la commune pourra bénéficier d'une aide de la CeA au titre des amendes de police d'un montant attendu de 3 380 € (ce montant n'est pour l'heure pas entériné car le dossier de subvention est en cours d'instruction).



ALSACE
Collectivité européenne

RÉFÉCTION DE LA TOITURE OUEST DU BÂTIMENT 14 GRAND'RUE (ANCIENNE ÉCOLE)

Des problèmes d'étanchéité sur la toiture du bâtiment communal 14 Grand'Rue partie Ouest (ancienne mairie-écoles) ont été détectés en 2024. Une brève réparation a alors permis de stopper une importante infiltration mais le problème global du mauvais état de la partie ouest du bâtiment n'était pas solutionné.

Cette partie de toiture n'avait pas été rénovée lors des travaux d'installation des panneaux photovoltaïques en 2010.

Des travaux de charpente, couverture et zinguerie ont été programmés pour un montant total de 32 553,62 € HT conformément au plan de financement suivant :

Subvention Fonds Communal Alsace CeA : 14 650 €
Subvention Coup de Pouce Rural Région Grand Est : 7 680 €
Reste à charge de la Commune : 10 223,62 €
Les travaux se sont achevés à l'été 2025.



LA NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU ENTRE EN SERVICE

La station de traitement de l'eau potable d'Urbès, financée en partie par la Communauté de communes de Saint-Amarin, entre dans sa phase finale après treize mois de travaux.

Le premier objectif de ce chantier était d'éliminer l'arsenic naturellement présent dans la ressource, afin de pouvoir utiliser pleinement cette eau sans devoir la diluer. Les travaux visaient aussi à obtenir une eau plus stable et équilibrée. En effet, une eau trop « agressive » peut endommager les canalisations et entraîner la présence de métaux dans l'eau du robinet. Les nouveaux filtres, qui apportent les minéraux nécessaires, permettent désormais de produire une eau de meilleure qualité tout en protégeant les réseaux et équipements de la Communauté de Communes.

L'objectif principal restait toutefois de sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable. La station pourra fournir environ 900 m³ par jour, pour une consommation moyenne d'environ 1 300 m³ par jour dans la vallée. Elle alimentera les communes de Geishouse, Husseren-Wesserling, Mitzach, Mollau, Ranspach, Saint-Amarin et Urbès, avec un soutien ponctuel possible pour Malmerspach et Moosch.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs grandes étapes. Le chantier a débuté par le terrassement du futur bâtiment en septembre 2024, suivi du génie civil réalisé entre novembre 2024 et avril 2025. La pose des filtres destinés à la reminéralisation et au traitement de l'arsenic est intervenue en février 2025, puis les réseaux humides ont été installés en mars 2025. D'avril à août 2025, les équipes ont procédé au montage des équipements hydrauliques et des éléments de serrurerie. L'électricité a ensuite été mise en place en août et septembre 2025, ouvrant la voie à la mise en route des installations en octobre 2025. Les analyses réglementaires de l'ARS ont été réalisées en novembre 2025, avant une période d'observation en décembre 2025.

Ce chantier structurant marque une étape importante pour garantir une eau de qualité et un approvisionnement fiable pour les habitants de la vallée.

Quelques chiffres

- Coût : 1 830 000 € HT (au 15/10/25)
- Taux d'aide : 80 %

Soutien financier de :

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 1 434 966 € pour les travaux et 58 800 € pour les études
- Région Grand Est : 389 467,53 €
- Etat (DSIL) : 131 031 €



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous



ALSACE
Collectivité européenne

Premier partenaire des territoires, la Collectivité européenne d'Alsace accompagne les communes dans leur développement en soutenant des projets qui améliorent le quotidien des alsaciens.



Cette opération est entièrement prise en charge par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 111 000 € H.T.

Le renouvellement de la couche de roulement a été refait sur 6 cms en traversée d'agglomération (soit 1,2 km) sur la route D1066.

Cette intervention pérennise la durée de vie de la chaussée.

Bilan des travaux routiers à Urbès

En 2025, la Collectivité européenne d'Alsace a investi dans l'entretien des routes à Urbès et notamment la rénovation de la chaussée.



Pour votre sécurité et votre confort, nos services et agents répartis sur tout le territoire alsacien entretiennent au quotidien chaussées, ouvrages d'art et abords routiers. Ils gèrent un réseau de 6 410 km de routes empruntées par 300 000 véhicules chaque jour.



Tenez-vous informé des conditions de circulation et des chantiers en cours sur :



CONTACT

Maison Alsace à Altkirch :

Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards - 68134 Altkirch
Tél. 03 89 08 98 38 - Accueil de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

alsace.eu toutelalsace

RAPPEL - HORAIRES D'OUVERTURE



Agence postale communale :

- ouverte au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45
- levée du courrier à 10h00 (passé cet horaire le courrier ne partira que le lendemain)



Mairie:

- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- fermée le vendredi après-midi

ATELIER DE L'AVENT - APPEL AUX BÉNÉVOLES



L'Atelier de l'avent, groupe qui prépare et installe les décos du village pour le printemps et les fêtes de fin d'année, cherche de nouveaux volontaires. Hommes ou femmes, avec un peu de temps libre (jeunes retraités bienvenus), rejoignez une équipe conviviale pour participer à l'embellissement d'Urbès. Toutes les bonnes volontés sont appréciées !

AGENDA



- **14 décembre 2025** : concert de Noël des harmonies réunies d'Urbès, de Fellering et d'Oderen à l'église de Fellering
- **28 décembre 2025** : match de belote à la caserne du CPI du Chauvelin
- **10 janvier 2026** : voeux du maire à la salle des fêtes
- **22 février 2026** : match de belote à la salle des fêtes - pêcheurs
- **01 mars 2026** : ouverture de la pêche à l'étang du Brunnkopf
- **15 et 22 mars 2026** : élections municipales à la salle des fêtes
- **30 mars 2026** : don du sang à la salle des fêtes



NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,
16 Grand Rue 68121 URBES
Tél: 03.89.82.60.91
Courriel: mairie@urbes.fr
Page Facebook: Mairie d'Urbès
Site internet: <http://urbes-alsace.fr>

Retrouvez toutes les informations locales et intercommunales sur l'application mobile Intramuros:



AÎNÉS, VOTRE AVIS NOUS INTERESSE ! ???

La commune souhaiterait savoir si des "aînés" (jeunes retraités ou moins jeunes!) seraient intéressés par des moments de rencontre à Urbès : jeux de société, discussions autour d'un café, activités simples, ou tout simplement un temps convivial pour se retrouver.

Ces rencontres pourraient avoir lieu de manière régulière ou ponctuelle, selon les envies et disponibilités de chacun. L'objectif serait simplement de créer un groupe amical, ouvert à tous, pour partager de bons moments dans notre village.

Si cette idée vous intéresse, merci de le faire savoir en mairie : cela nous permettra d'évaluer les besoins et d'envisager la mise en place de ces rendez-vous conviviaux.

EN BREF...

DON DU SANG



L'Amicale des donneurs de sang locale vous encourage à participer à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **30 mars 2026** à la salle des fêtes d'Urbès.

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



La boîte aux lettres du Père Noël a pris place à côté du grand sapin de Noël devant la mairie. Les petits et grands enfants peuvent y déposer leurs lettres jusqu'au 17 décembre. Chacun recevra une réponse : il suffit d'indiquer le nom et l'adresse de l'expéditeur.

GESTION DES DÉCHETS



Pour toute question relative à la gestion des déchets (dates des collectes, facturations, changement d'adresse, écopass, déchetterie mobile...), **veuillez vous adresser au service dédié à la CCVSA**.

Vous trouverez tous les renseignements à l'adresse suivante :

<https://ccvsa.fr/vos-services/dechets/>



Dates des prochaines déchetteries mobiles (de 10h à 16h):

- **10 décembre 2025** à Moosch
- **18 décembre 2025** à Fellering

